

**RAPPORT PRÉSENTÉ AU CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL
PAR LE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER NATIONAL**

Ottawa, Ontario
Du 13 au 15 mars 2007

Consœurs et confrères,

Je suis particulièrement fier que notre Conseil exécutif national ait approuvé le projet budgétaire de 2007 en décembre.

Comme je vous le mentionnais en décembre, j'ai proposé certains changements significatifs à notre gestion financière dans le budget de 2007, comme le transfert à la Caisse générale d'un montant de 500 000 \$ pour les dépenses électorales. En effet, notre travail politique sur les scènes électorales fédérale, provinciale, municipale et scolaire est fondamental pour les militants du SCFP et il devrait être un volet permanent de nos activités. Ce transfert allège aussi la pression sur la Caisse nationale de défense. En outre, je propose d'ajouter 2 millions de dollars aux dépenses de notre Caisse générale pour payer les avantages sociaux de nos retraités, au lieu de piger dans les surplus de la caisse de retraite pour ce faire.

Je suis aussi plutôt fier que le projet budgétaire prévoie 14 nouveaux postes de personnel, l'ajout le plus important depuis 2001. Comme je le soulignais dans mon rapport de décembre, nous avons embauché un analyste des conventions collectives au bureau national afin de terminer la mise en œuvre de notre Système d'information sur les conventions collectives, dont je parlerai plus en détail dans la section de mon rapport consacrée à la technologie. Et nous avons tenu notre promesse de rééquilibrer notre effectif dans l'ensemble des régions. Bien que nous ne soyons pas régis exclusivement par des ratios lorsque nous décidons d'ajouter de nouveaux membres du personnel dans une région, il demeure que le ratio personnel-membres nous fournit un repère pour mesurer l'équité en matière de dotation de personnel dans les régions. Nous nous sommes engagés envers l'Ontario à rapprocher le ratio personnel-membres de celui des autres régions, tout en répondant aux besoins de l'ensemble du pays. Chaque année, nous devons reprendre cet exercice d'équilibre. Cette année, nous avons ajouté un poste de

conseiller à l'éducation et un poste de conseiller aux affaires juridiques en Colombie-Britannique; un poste de conseiller aux services en Alberta; un poste à temps partiel de secrétariat au Manitoba pour le nouveau bureau de Dauphin lorsqu'il ouvrira plus tard cette année; quatre postes de conseillers aux services, un poste de conseiller aux communications et un poste à temps plein et un poste à temps partiel de secrétariat en Ontario, pour un total de 6,5 postes; deux postes de conseillers aux services au Québec; et un poste de conseiller aux services dans les Maritimes.

Dans le projet budgétaire de la Caisse de défense, le montant consacré aux campagnes à frais partagés est maintenant de 1,7 million de dollars, en hausse de 300 000 \$ par rapport à l'an dernier. Depuis 2001, le montant alloué aux campagnes à frais partagés a augmenté de 700 000 \$, ou 70 %, une hausse qui correspond plus ou moins à l'accroissement de la demande à ce chapitre pour les sections locales, les conseils de négociations et les divisions de tout le pays.

Mon rapport pour la présente réunion du Conseil exécutif national inclut également le bilan financier non vérifié de 2006. Comme le révèlent les états financiers, nous avons un surplus de 4,6 millions de dollars dans notre Caisse générale à la fin de 2006. Ainsi que je vous le signalais en décembre, ce surplus est dû en très grande partie aux hausses de revenus nettement supérieures à ce que nous avons prévu pour 2006. Les détails sont précisés dans les pages qui suivent.

Ce surplus est une bonne nouvelle pour nous car il nous permet de consolider notre avoir et de continuer à renforcer notre situation financière, car il nous reste un défi très important à relever : nos charges non provisionnées, qui sont les obligations que nous avons contractées envers les avantages sociaux futurs de nos employés, présentement évaluées à 189 millions de dollars. Nous avons fait beaucoup de progrès à ce chapitre depuis deux ans, notamment en réservant des placements d'une valeur de 11,3 millions de dollars à cette fin, sans oublier l'avoir des membres qui s'établit à plus de 20 millions de dollars cette année comparativement à un déficit de 4,8 millions de dollars en 1997. Mais le problème n'est pas encore complètement résolu et nous ne sommes pas en mesure d'inscrire le plein montant de ces charges dans nos livres. Si nous le faisons, nous aurions un immense déficit chaque année. Bien qu'il faille tenir compte de ce fait, notre situation actuelle ne m'inquiète pas, parce que nos progrès sont constants à cet égard chaque année et, avec la feuille de route approuvée par le Conseil exécutif national, nous continuerons à avancer.

Nous avons toujours d'énormes défis à relever dans chaque région du pays. Nous poursuivons nos luttes contre la privatisation, la sous-traitance et les PPP. Les accords de commerce inter-provinciaux sont un nouveau défi qui menace d'accroître encore davantage la privatisation. Ajoutons à cela que les administrations municipales sont aux prises avec d'immenses déficits d'infrastructure et qu'elles sont sous-financées. La même histoire se répète partout. Le secteur privé veut faire main basse sur l'immense potentiel de profit qu'offre la prestation de services publics. Et nous avons constaté que tous les paliers de gouvernement ne sont que

trop heureux de s'associer au secteur privé. Autrement dit, l'avenir des services publics au Canada est en grand danger. Il faut aussi tenir compte des questions d'environnement auxquelles nous devons nous attaquer et de l'importance qu'auront ces questions dans les prochaines campagnes électorales. Nous devons veiller à ce que les solutions proposées au changement climatique soient mises en œuvre par le secteur public.

Ainsi, notre solide situation financière nous donne accès aux ressources dont nous avons besoin pour mener nos luttes. Avec 560 000 membres répartis dans presque toutes les collectivités du pays, notre influence potentielle sur la scène publique est très importante – si nous luttons ensemble. Au moment où le Conseil exécutif national évalue les possibilités d'accroître notre force au chapitre des campagnes, je puis assurer à tout le monde que nous avons la capacité financière de penser avec audace et d'avancer avec confiance partout au pays. Paul et moi croyons qu'il est temps d'examiner sans complaisance les dépenses de notre Caisse de défense et d'envisager une nouvelle initiative nationale.

En même temps, le Groupe de travail national sur la participation des femmes a eu beaucoup de pain sur la planche avec le mandat que les délégués lui ont confié au congrès national de Winnipeg. Dans le cadre des consultations individuelles les plus étendues jamais entreprises dans l'histoire du SCFP et des sondages menés auprès de plus de 4 000 membres, le Groupe de travail a recueilli les commentaires des membres sur les barrières que doivent surmonter les femmes pour participer aux activités de leur syndicat. Les membres du Groupe ont quelques propositions à nous soumettre, conformément à la résolution du congrès de 2005. En ce qui a trait aux recommandations pour notre prochain congrès national, nous pouvons assurer aux membres que notre capacité à financer les recommandations n'est pas menacée. Entre-temps, nous préparerons des estimations de coût sur les propositions que voudra présenter le Conseil exécutif national.

Bref, notre situation financière demeure solide et nous poursuivons notre travail pour améliorer la gestion, la présentation de rapports et la reddition de comptes des finances du SCFP en sachant que nous pourrions répondre avec confiance et flexibilité aux demandes futures. Les détails de notre exercice financier non vérifié pour 2006 de nos trois caisses sont présentés ci-dessous.

Négociations avec le personnel

Comme l'annoncera le rapport du président national, nous avons le plaisir de vous informer que, le samedi 17 mars 2007, nous avons conclu un accord de principe avec trois de nos syndicats de personnel. Toutes les parties recommandent d'accepter le projet d'entente de quatre ans, dont les détails seront communiqués après sa ratification par toutes les parties.

ÉTATS FINANCIERS DE LA PÉRIODE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2006

Caisse générale

L'actif total de la Caisse générale au 31 décembre 2006 se situait à 76,5 millions de dollars, comparativement à 73,9 millions de dollars au 30 septembre 2006 et à 65,6 millions de dollars au 31 décembre 2005. La principale raison de la hausse de 2,6 millions de dollars par rapport à septembre est la valeur accrue de nos immobilisations due à notre nouveau projet d'édifice du bureau national et à notre politique en immobilier. Les immobilisations ont augmenté de 3,5 millions de dollars par rapport aux états financiers du 30 septembre. De ce montant, 3 millions de dollars sont dus au nouveau projet d'édifice du bureau national. Le reste est le résultat de l'achat de nos nouveaux bureaux de Cranbrook, en Colombie-Britannique, et de Moncton, au Nouveau-Brunswick. En même temps, notre passif a augmenté pour tenir compte de nos obligations en matière de paies rétroactives qui seront payées lorsque nous aurons obtenu un règlement avec nos syndicats de personnel, ainsi qu'en raison des dépenses prévues pour notre congrès national de 2007.

Comme je vous le mentionnais en décembre, nous pensons arriver à un surplus d'exploitation pour 2006. Le surplus préliminaire non vérifié est de 4,6 millions de dollars, ce qui est légèrement plus élevé que nos prévisions de septembre. Les revenus de capitation étaient en hausse de 3,1 millions de dollars, ou 2,5 %, par rapport à nos prévisions budgétaires.

Nos prévisions de revenus sont fondées sur des analyses approfondies. Au bureau national, nous arrivons aux prévisions de revenus grâce à une analyse économique fournie par notre Service de la recherche. Des facteurs comme les règlements salariaux de l'ensemble du pays et la croissance du secteur public sont inclus dans cette analyse. Ces prévisions sont comparées aux prévisions fournies par les régions en fonction des conventions collectives et de la croissance de l'effectif. Dans presque toutes les régions, les facteurs de croissance des salaires et de l'effectif ont été supérieurs aux estimations des régions pour nos chiffres définitifs. En conséquence, nos estimations définitives ont été moins conservatrices que les analyses régionales et, bien qu'il ne s'agisse pas d'une science exacte, nous croyons que nos prévisions de revenus étaient réalistes, selon notre expérience passée. En plus de nos prévisions en matière de salaires et de croissance de l'effectif, nous avons reçu des revenus plus élevés que prévu dans trois régions avec des règlements d'équité salariale dont nous ne pouvions pas connaître l'existence au moment d'établir le budget l'année dernière.

En même temps que nos résultats de revenus étaient plus élevés que prévus, les salaires ont été inférieurs au budget de 2,4 %, ou de 1,3 million de dollars. Comme je l'ai mentionné précédemment au Conseil exécutif national, un nouveau modèle budgétaire a été mis en place cette année pour les salaires afin d'accroître la précision du budget. La baisse des dépenses en 2006 est causée surtout par les

retards normaux dans le pourvoi des nouveaux postes créés dans le budget de 2006, de même qu'au recours aux remplacements pour congés de maladie considérablement moins fréquent que prévu. Voici d'autres détails de nos dépenses :

- Les avantages sociaux étaient inférieurs au budget de 923 000 \$ ou de 4,6 %. L'écart le plus important se retrouve dans l'assurance collective, dont le coût réel est inférieur au budget de 719 000 \$ ou 7,7 %. Le budget de 2006, achevé avant de connaître les taux définitifs chargés par la compagnie d'assurance, prévoyait une augmentation des taux d'avantages sociaux de 5 % par rapport aux niveaux de 2005, alors qu'en fait, les taux de 2006 ont été beaucoup moins élevés que prévu.
- Les dépenses liées au régime de retraite étaient aussi inférieures au budget de 2,6 % ou de 200 000 \$ au 31 décembre, comparativement à 2,9 % ou 176 000 \$ à la fin de septembre 2006. En 2006, nous avons modifié le modèle budgétaire pour tenter de mieux estimer ce coût en utilisant un facteur de participation au régime de 98 % du personnel. Maintenant que 2006 est terminé, nous avons déterminé que l'hypothèse de participation de 98 % est toujours trop élevée. Nous l'avons donc réduit à 95 % pour le budget de 2007.
- Les frais de déplacements étaient supérieurs au budget de 1,8 % à la fin de l'exercice, comparativement à 4,9 % de plus que le budget au 30 septembre. Nous sommes heureux de constater que ce poste budgétaire termine l'exercice plus près du budget, mais nous pensons que nous devons contrôler et planifier plus étroitement les frais de déplacements pour affaires.
- Les postes budgétaires de location et d'entretien du matériel et des télécommunications ont tous deux été considérablement réduits dans le budget de fonctionnement de 2006 pour tenir compte des économies réalisées depuis quelques années. Ils étaient toujours légèrement inférieurs au budget dans les états financiers de fin d'exercice préliminaires (297 767 \$ et 93 765 \$ respectivement). En comparaison, en 2005, ils étaient inférieurs au budget de 645 889 \$ et 236 610 \$ respectivement. Ces postes budgétaires ont été à nouveau examinés attentivement en 2007 pour en préciser davantage les montants.
- Les frais d'affranchissement étaient aussi inférieurs au budget de 223 000 \$ en 2006, en partie à cause d'une erreur de comptabilité commise à la fin de 2005.

- Globalement, les dépenses des programmes des diverses directions nationales sont inférieures au budget de 195 000 \$ ou 2,5 %. Les dépenses du Service des finances et de l'administration sont inférieures au budget de 256 000 \$, surtout à cause du processus de sélection et de mise en œuvre du nouveau logiciel des RH et de la paie, de même qu'aux provisions budgétaires pour le nouveau plan stratégique en TI de 2006 qui n'ont pas encore été utilisées.

Caisse nationale de défense

Au 31 décembre 2006, le solde de la Caisse nationale de défense s'établissait à 956 000 \$, comparativement à 1,1 million de dollars au 31 décembre 2005.

L'actif total de la Caisse nationale de défense s'élevait à 4,2 millions de dollars, comparativement à 3,9 millions de dollars au 30 septembre 2006 et à 5,6 millions de dollars au 31 décembre 2005. Le solde bancaire au 31 décembre 2006 était de 998 000 \$, comparativement à 752 000 \$ au 30 septembre 2006 et à 4,5 millions de dollars au 31 décembre 2005. En outre, nous avons des placements totalisant 2,1 millions de dollars au 31 décembre, sensiblement le même montant qu'au 30 septembre.

Les comptes créditeurs et les frais courus s'élèvent présentement à 642 000 \$, comparativement à 453 000 \$ au 30 septembre 2006 et à 2,8 millions de dollars au 31 décembre 2005. Cette diminution est due au paiement d'importants soldes de comptes créditeurs au cours des deux premiers trimestres du présent exercice. Nous devons également 2,4 millions de dollars pour les campagnes à frais partagés et 218 000 \$ à la Caisse générale, pour un passif total de 3,3 millions de dollars.

La Caisse nationale de défense a connu un déficit pour l'exercice de 732 824 \$, dû en grande partie aux nombreuses demandes de campagnes à frais partagés, qui ont dépassé le budget de 631 074 \$ en 2006. Les dépassements budgétaires ont été financés par un transfert d'avoir du surplus de 2006 de la Caisse générale. Il y a également un recouvrement de 165 210 \$ qui représente l'argent engagé pour les campagnes à frais partagés des exercices précédents dont nous croyons qu'il ne sera pas dépensé. Nous avons également dépassé le budget de 169 038 \$ (8 %) pour les grandes campagnes de recrutement, pendant que les dépenses des initiatives nationales en matière de stratégies étaient inférieures au budget de 250 670 \$ (19 %) et que les initiatives régionales dépassaient légèrement le budget de 8 992 \$. Mais nous attendons toujours quelques factures des campagnes des régions, qui s'inscriront dans les états financiers vérifiés de 2006.

Caisse nationale de grève

Au 31 décembre 2006, le solde de la Caisse de grève s'établissait à 37,3 millions de dollars, comparativement à 35,3 millions de dollars au 30 septembre 2006 et à 29,1 millions de dollars au 31 décembre 2005.

Au premier trimestre de 2006, nous avons mis en œuvre notre nouvelle stratégie de placements et nous avons investi la majeure partie de l'actif de la Caisse de grève. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, les placements ont rapporté 1,3 million de dollars comparativement à 713 000 \$ pour la même période en 2005.

Nous avons versé 2,0 millions de dollars en indemnités de grève en 2006, une année plutôt tranquille sur le front des activités de grève. Les grèves les plus importantes ont eu lieu en Ontario, avec la commission scolaire de Thames Valley, section locale 4222 (610 906 \$) et les cols bleus de Guelph, sections locales 241 et 973 (156 152 \$ combinées).

Nous avons versé 389 201 \$ en dépenses pour éviter la grève en 2006, les plus importantes ayant été engagées dans la région de l'Atlantique, avec les sections locales des hôpitaux de la Nouvelle-Écosse, dans la région des Maritimes, avec les employés de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick (section locale 1866) et avec les sections locales des universités en Colombie-Britannique, et toutes ont réussi à éviter la grève.

Les frais juridiques et d'arbitrage se sont élevés à 187 353 \$ pour 2006. À ce chapitre, les plus importants cette année ont été engagés au Québec, pour la section locale 1232, employés d'Intermont inc. au Mont-Orford.

GRÈVES, LOCK-OUTS ET RÈGLEMENTS

La section locale 3207, qui représente 36 membres des foyers Cheshire Homes, à Regina, a été en grève à compter du 19 janvier 2007, jusqu'à la conclusion d'un règlement par la conciliation le 3 mars. Le gouvernement de la Saskatchewan a accordé un financement additionnel de 17,5 % pour les salaires aux agences communautaires, mais cet employeur a refusé de faire bénéficier nos membres de ce nouveau financement. En plus d'offrir une hausse salariale de seulement 2 %, l'employeur a aussi exigé d'immenses concessions au chapitre des congés annuels, des congés de maladie et des heures supplémentaires. Les membres de la section locale 3207 manifestent devant la législature et envoient des rapports quotidiens aux médias dans un effort concerté pour faire pression sur le gouvernement de la Saskatchewan afin qu'il oblige l'employeur des foyers Cheshire Homes à transférer la hausse salariale pour laquelle il a reçu un financement du gouvernement. Au moment de rédiger le présent rapport, les détails du règlement et des protocoles de retour au travail ne sont pas connus.

La section locale 3251 du SCFP, paramédics de la Ville de Cornwall, a voté à 97 % pour le rejet de l'offre des employeurs et a déclenché la grève le 26 février pour obtenir des salaires équitables. Puisque les paramédics offrent des services essentiels, la grève équivaldra à une diminution à 50 % du travail normal. Les membres de la section locale 3251 ont demandé la médiation pour obtenir un règlement, mais l'employeur a refusé. La différence entre l'offre de la Ville de Cornwall et la demande de la section locale 3251 n'est que de 1,5 %.

Les travailleurs d'entrepôt des Presses de l'Université de Toronto sont en grève depuis le lundi 5 mars. Les membres de la section locale 3261 luttent pour obtenir une hausse salariale qui les amènera à 10 \$ l'heure. À l'heure actuelle, les employés de la section locale 3261 du SCFP ne gagnent que 9,36 \$ l'heure, sans avantages sociaux. Beaucoup doivent occuper deux ou trois emplois pour permettre à leur famille de survivre.

RETARDS DE CAPITATION

Les retards de 2006 s'élevaient, au 15 février, à 6 981 352 \$, une diminution de 913 384 \$ ou 11,57 % par rapport à novembre 2006.

Le fait que nous continuions d'envoyer des lettres aux sections locales contribue certainement à la diminution du montant total des retards.

RAPPORT SUR LA TECHNOLOGIE

Depuis mon dernier rapport, notre Direction de la technologie a continué d'assurer la maintenance générale des systèmes tout en réalisant les projets prévus dans le Plan triennal stratégique de la technologie, approuvé par le Conseil exécutif national en septembre 2006.

Le développement de l'application du SICC est terminé et la mise en œuvre avance bien. En décembre, une formation a été offerte à une centaine de membres du personnel de tout le pays, qui ont appris à télécharger des conventions collectives et des règlements dans cette base de données centralisée. Les premiers rapports indiquent que plus de 800 conventions collectives ont été reçues électroniquement grâce à cette application et le personnel utilise très activement les capacités de recherche et de présentation de rapports de l'application. Nous explorons présentement des façons de fournir de la formation et du soutien pour l'utilisation de cette application bilingue à notre personnel du Québec.

La documentation et l'analyse des besoins pour le suivi des demandes à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) sont bien amorcées. Une version préliminaire d'un document sur

les exigences fonctionnelles a été créé et distribué aux conseillers spécialisés du SCFP pour assurer une aide à nos membres dont les demandes à la CSPAAAT sont refusées. Cette nouvelle application permettra d'améliorer le suivi et le contrôle du traitement des demandes afin que les membres du SCFP de l'Ontario reçoivent les indemnités d'accidents du travail auxquelles ils ont droit. La capacité d'adapter ce produit aux exigences de l'indemnisation des accidents du travail dans d'autres régions sera prise en compte dans sa conception.

Dans le cadre de l'élaboration du plan de reprise après sinistre de la Direction de la technologie, nous avons récemment établi un serveur de courriels redondant situé dans un centre de données extérieur. Ce système redondant conserve une copie sûre et en temps réel des données courriels du SCFP afin qu'il soit possible d'y accéder en cas de panne de notre principal serveur. Le cas échéant, toute la circulation des courriels sera détournée vers le site de secours, avec un minimum de perturbation pour les utilisateurs et aucune perte de ces données très précieuses. Il est non seulement important de pouvoir compter sur cette redondance en cas de sinistre, mais ce service facilitera aussi le déménagement physique du matériel technologique au nouveau bureau national plus tard cette année, sans interruption des services de courriel.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

La Direction du développement syndical travaille, avec la technologie, à l'élaboration d'une formation en TI destinée à tous les membres du personnel du SCFP. La première phase de ce projet portera sur l'utilisation des nouvelles applications comme le SICC et le SISL. En même temps, la Direction du développement syndical prépare les prochaines sessions de formation du personnel de 2007. Nous avons commencé l'élaboration d'une nouvelle approche cette année en mettant au point un nouvel outil d'évaluation des besoins. Nous avons distribué une version préliminaire de cet outil aux directrices et directeurs régionaux et aux représentantes et représentants du SCP dans chaque région afin qu'ils l'adaptent aux besoins particuliers de leur région. La plupart des régions entreprendront la formation du personnel en mai et juin. En Colombie-Britannique, la formation du personnel aura lieu en novembre. En Alberta, nous aurons le plaisir d'animer, le 30 avril et le 1^{er} mai, une session mixte du personnel avec les membres du SCP et du SEPB pour accroître l'efficacité de la collaboration.

Il y a eu certains changements dans le personnel de la Direction du développement syndical depuis mon dernier rapport. Louise Guérette a terminé avec succès sa période de probation comme conseillère à l'éducation dans les Maritimes. Félicitations, Louise! Connie Credico a été engagée comme nouvelle conseillère à l'éducation en Colombie-Britannique et elle est entrée en fonction au début de janvier. Patricia Callaghan-Webber a été temporairement affectée à titre de

conseillère à l'éducation en Ontario pour remplacer le confrère Dave Saunders, qui occupe les fonctions de directeur régional adjoint pendant les vacances de Brian Atkinson. Enfin, le mandat de Josey Finley comme conseillère à l'éducation en remplacement de David Sarookanian a été prolongé.

ÉDIFICE DU BUREAU NATIONAL

Comme je le mentionnais dans mon rapport de décembre 2006, la construction de notre nouveau bureau national a commencé à la mi-septembre. Toutes les dalles de béton de notre édifice de cinq étages sont coulées. Notre entrepreneur, Massicotte Construction ltée, est en train d'installer les fenêtres et le travail avance bien. Les travaux sont légèrement en retard parce que l'automne a été très pluvieux et qu'il a fait un froid de canard en janvier, ce qui a retardé la coulée des dalles de béton. Toutefois, nous devrions occuper l'édifice à la fin de l'été, comme prévu.

Il est aussi important de souligner que, comme l'indiquent les états financiers, maintenant que le projet est bien amorcé et que l'actif est « coulé dans le béton », l'édifice a beaucoup augmenté la valeur de nos immobilisations.

PROPRIÉTÉS ET BAUX

Le bureau de Moncton occupe maintenant le nouvel édifice d'Avoirs immobiliers du SCFP incorporés à Dieppe depuis la fin de décembre 2006.

La construction du bureau de Cranbrook devrait être terminée le 1^{er} avril 2007.

Nous étudions présentement les possibilités en ce qui a trait aux bureaux de New Glasgow en Nouvelle-Écosse (le bail expire le 31 octobre 2007), de Dalhousie au Nouveau-Brunswick (le bail expire le 31 mai 2007), de Cornwall en Ontario (le bail expire le 31 octobre 2007), de Red Deer (le bail expire le 31 décembre 2006), de Grande Prairie (le bail expire le 31 août 2007) et de Medicine Hat (le bail expire le 31 décembre 2007) en Alberta, et de Comox en Colombie-Britannique (le bail expire le 30 novembre 2007).

Nous avons conclu les négociations pour un renouvellement de cinq ans du bail du bureau de Saint-Jean, à Terre-Neuve, qui inclut un petit agrandissement et quelques rénovations aux locaux.

Les rénovations du bureau régional du Manitoba à Winnipeg sont bien amorcées et devraient être terminées d'ici la fin de mars.

Nous cherchons un lieu convenable pour le nouveau bureau de Dauphin au Manitoba, et nous continuerons d'étudier les possibilités au printemps pour le bureau de Prince Albert, en Saskatchewan.

À Lethbridge, en Alberta, nous avons des locaux temporaires et nous attendons la réponse du propriétaire à notre lettre indiquant notre intérêt à conserver le bail pour ce lieu. (Les préoccupations concernant la qualité de l'air du bureau actuel nous ont obligés à mettre fin au bail prématurément).

Le bureau régional de la Colombie-Britannique à Burnaby est maintenant trop petit. Nous étudions la possibilité d'acquérir des locaux additionnels dans le complexe qui héberge présentement le bureau régional.

ADMINISTRATION DES RÉGIMES

Avantages sociaux

Encore une fois, les régimes collectifs d'avantages sociaux des employés du SCFP ont été renouvelés au 1^{er} janvier 2007. En ce qui a trait aux régimes d'assurance-maladie complémentaire et de soins dentaires, nous avons pu négocier la réduction des frais d'administration avec Green Shield Canada, ce qui a permis de maintenir les mêmes taux de cotisation pour 2007. Toutefois, les taux de primes d'assurance-maladie complémentaire pour notre couverture du Québec, assurés par la SSQ, ont augmenté de 14 %, ce qui donne lieu à un coût annuel additionnel d'environ 112 000 \$. Pour l'assurance vie, nos employés profiteront d'une réduction des avantages imposables en 2007, car le taux de prime pour l'assurance vie de base a diminué. Cependant, le taux pour les retraités de plus de 65 ans a augmenté. L'effet net sur l'assurance vie est une réduction globale du coût annuel pour le SCFP d'environ 106 000 \$. Mais avec l'augmentation de l'assurance-maladie complémentaire au Québec, l'effet global est une hausse minimale du coût de la couverture du régime collectif pour 2007.

Retraites

La consœur Carole Renaud, Service de santé et sécurité, au bureau national,
1^{er} janvier 2007
Le confrère Serge Leboeuf, bureau régional du Québec, 1^{er} février 2007
La consœur Nancy Roussy, bureau régional du Québec, 1^{er} mars 2007
La consœur Judith Mae Quesnell, bureau de Saskatoon, 1^{er} avril 2007
Le confrère David Sarookanian, bureau régional de l'Ontario, 1^{er} avril 2007
Le confrère Jacques Sirois, bureau de Moncton, 1^{er} mai 2007
La consœur Nancy Gainsford, bureau de Brandon, 1^{er} mai 2007
La consœur Ginette Kervin, bureau régional des Maritimes, 1^{er} mai 2007
La consœur Catherine Cheeseman, bureau de Peterborough, 1^{er} juin 2007
La consœur Sandi Howell-Solc, Service de l'égalité au bureau national, 1^{er} août 2007
La consœur Joan Peters, bureau de Charlottetown, 1^{er} novembre 2007.

Décès

La consœur Mary Bent, retraitée, 2 janvier 2007

La consœur Margaret Hellard, retraitée, 11 janvier 2007

Le confrère George McTaggart, ancien président de la section locale 500 et conseiller syndical du SCFP à la retraite, 20 février 2007

Le confrère Manning McIntyre, retraité, 25 février 2007

La consœur Madeline Anderson, retraitée, 1^{er} mars 2007.

CONCLUSION

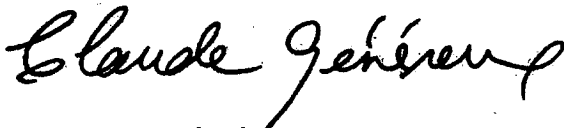
Le défi constant de la lutte à la privatisation, les prochaines élections fédérales et provinciales dans de nombreuses régions et notre importante étude sur la situation des femmes au SCFP nous obligent à rechercher constamment de nouvelles stratégies et de nouvelles solutions. Nous avons beaucoup de travail et ce travail est important. Les congrès des divisions nous permettront de parler de notre avenir et d'aborder de front les enjeux difficiles.

Je vous ai dit en décembre que beaucoup des changements que nous avons entrepris dans notre gestion financière nous font entrer dans une nouvelle étape de l'histoire du SCFP. J'entends par cela que nous avons pris un virage marquant dans le respect de toutes nos obligations financières, en planifiant correctement et avec constance. Notre organisation a atteint une certaine maturité et possède d'imposantes capacités. Notre situation n'est plus précaire. Et même en réglant de vieux dossiers comme nos charges non provisionnées, nous sommes en mesure de payer les prestations de retraite et de jouer un rôle actif sur la scène électorale dans toutes les régions. Nous pouvons aussi regarder vers l'avenir et prévoir de nouvelles initiatives avec de meilleures stratégies et des ressources plus stables.

Je suis impatient de discuter de ces enjeux avec vous aux prochains congrès des divisions provinciales.

Respectueusement soumis par

Le secrétaire-trésorier national,



CLAUDE GÉNÉREUX

:pmc/sepb491